

# SECRET

## ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

---

No. 007  
SECRET/254/Add.1  
25 mai 1979

### NEGOCIATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE XXVIII:5

#### LISTE XVIII - AFRIQUE DU SUD

##### Addendum

La délégation de l'Afrique du Sud et la délégation de l'Australie ont terminé leurs négociations au titre de l'article XXVIII en vue de la modification ou du retrait de concessions reprises dans la Liste XVIII - Afrique du Sud. Les résultats de ces négociations sont indiqués dans le rapport ci-joint.

---

Signé pour la délégation de  
l'Australie

---

Signé pour la délégation de  
l'Afrique du Sud

Mai 1979

./.

RESULTATS DES NEGOCIATIONS ET CONSULTATIONS TENUES AVEC LE  
GOUVERNEMENT AUSTRALIEN AU TITRE DE L'ARTICLE XXVIII EN  
VUE DE LA MODIFICATION OU DU RETRAIT DE CONCESSIONS  
REPRISES DANS LA LISTE DE L'AFRIQUE DU SUD

CHANGEMENTS APPORTES A LA LISTE XVIII - AFRIQUE DU SUD

A. Concession à retirer

Position tarifaire	Désignation des marchandises	Taux de droit consolidé dans la liste actuelle
ex 97.06	Articles et engins pour les jeux de plein air, la gymnastique, l'athlétisme et autres sports, à l'exclusion des articles du n° 97.04:  Raquettes de tennis et leurs cadres	15%